

Citerne de sécurité variosafe / watersafe



Brochure technique
Notice de montage

rotomor

■ La manière moderne de stocker le mazout

Domotec variosafe est le système moderne de citernes de sécurité pour le stockage du mazout. Sont appelées citernes de sécurité les citernes à double enveloppe pour lesquelles aucune enceinte de rétention séparée ne doit être prévue.

- citerne (PEHD)
- bac de rétention de sécurité (PEHD)
- pas d'enceinte de rétention
- dimensions d'introduction (largeur 78 cm)

■ TITEC® contre les odeurs de mazout

Les odeurs de mazout dans les habitations sont devenues inacceptables ! Les citernes à mazout traditionnelles en polyéthylène (PE) ont la caractéristique désagréable d'être perméables à l'odeur de mazout. La réponse à ce problème s'appelle TITEC®, un procédé élaboré permettant d'intégrer de multiples barrières anti-odeurs durant la fabrication de la citerne.

■ Le nouveau standard de sécurité pour le stockage de mazout

Domotec **variosafe** offre la sécurité par deux composants indépendants et illustre le progrès dans le domaine du stockage de mazout.

- citerne interne en PEHD soufflée d'une seule pièce.
- bac de rétention sous forme d'une deuxième citerne en PEHD à grande stabilité.

Que ce soit en ligne, en bloc ou en angle, avec Domotec variosafe, vous exploitez au mieux la place disponible.



N° CCE 111.011.16 /
N° ASIT SM234519

Prescriptions d'installation

- L'installation de citernes à mazout est soumise aux prescriptions cantonales sur la protection des eaux ainsi qu'à l'OPEL.

Autorisations, révisions

- Les installations de petites citernes jusqu'à 4000 litres en dehors des zones de protection des eaux, ne sont **plus** soumises à autorisation. D'autre part, la révision périodique de ces citernes, n'est plus obligatoire. **Les installations non soumises à autorisation doivent être annoncées à la commune avant mise en service.**

Bases légales

- Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) du 24 janvier 1991
- Ordonnance sur la protection des eaux contre les liquides pouvant les polluer (OPEL) du 1^{er} juillet 1998
- Règles de la technique de la Confédération et des associations professionnelles

Sommaire	Page
Prescriptions d'installation, autorisations, révisions	
Bases légales	2
Sommaire	3
Exécutions 600/750/1000/1500 litres	4
Sets d'accessoires de montage	4
Dimensions et poids	5
Variantes d'installation	6-10
Aération du local de citerne	11
Watersafe	11
Sets d'accessoires de montage watersafe	11
Transport	12
Stockage intermédiaire	12
Mise en place	12
Montage	12
Montage de la conduite d'aspiration (conduite de liquide)	13
Montage de la conduite d'aération (conduite compensatrice de pression)	14
Remplissage	15
Orifice de vidange et de nettoyage	15
Dimensions / poids / homologation	15
Dispositions légales	16
Schéma K1 (OFEFP)	17
Procès-verbal de mise en place	18
Prestations Domotec	19

Exécutions

Le système de stockage modulable à volonté en un tournemain.

Type	Contenu utile litres	Bac de rétention 100 %	N° OFEFP	Référence
VSF 600	570	inclus	03.03.04	800100
VSF 750	710	inclus	03.03.04	800101
VSF 1000	950	inclus	03.03.04	800102
VSF 1500	1425	inclus	03.03.04	800106

Sets d'accessoires d'installation**DHL A Set de base**

Un set de base A est indispensable pour chaque batterie de citernes. Il comprend la garniture d'aspiration avec soupape de pied à double sphère et les pièces de raccordement, ainsi qu'une clé de montage et les instructions de montage.

DHL B Set de jonction

Un set de jonction B est nécessaire pour chaque citerne supplémentaire. Il comprend les conduites d'aspiration et d'aération et tous les accessoires nécessaires. (Combiné d'aspiration avec soupape de pied à double sphère)

DHL C Set de jonction

Un set de jonction C est nécessaire pour chaque rangée parallèle de citernes (600, 750 et 1000 litres). Ce set contient tous les accessoires pour le raccordement des conduites d'aspiration et d'aération.

DHL D Set de jonction

Un set de jonction D est nécessaire pour chaque rangée parallèle supplémentaire de citernes de 1000 litres (en lieu et place de sets B). Ce set contient tous les accessoires pour le raccordement des conduites d'aspiration et d'aération.

Indications de montage

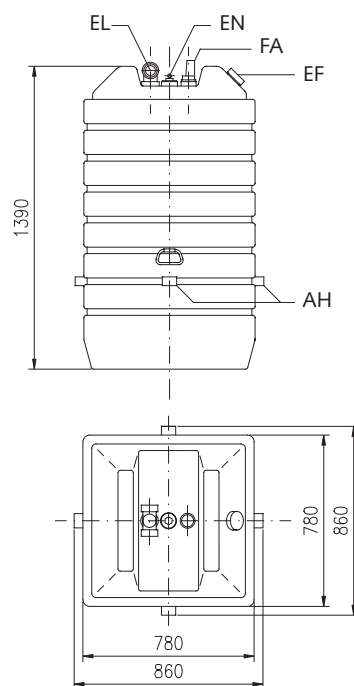
■ **Cinq unités au maximum peuvent être raccordées en batterie.**

■ **Les citernes VSF 1500 doivent être installées uniquement en batteries disposées en ligne.**

- La distance entre les bacs de rétention et les murs du local d'entreposage sont soumises aux restrictions suivantes:
 - montage en ligne; min. 50 cm entre les bacs et deux parois adjacentes, min. 15 cm entre les bacs et les autres parois
 - montage en bloc; min. 50 cm entre les bacs et trois parois adjacentes, min. 15 cm entre les bacs et la paroi restante
- Les taquets d'écartement situés autour du bac de rétention garantissent le respect de la distance exigée entre les bacs. Ceci est le cas lorsque les taquets d'écartement se touchent face contre face.
- L'orifice de remplissage situé obliquement en haut du réservoir doit être orienté du côté accessible de l'installation.
- Les citernes ne doivent être remplies qu'individuellement au moyen d'un pistolet distributeur.

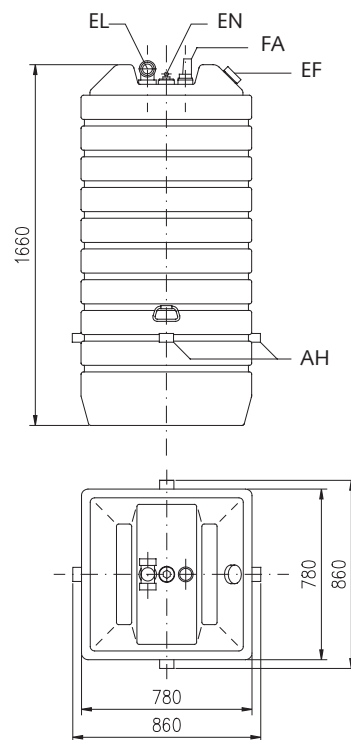
■ VSF 600

Poids 42 kg



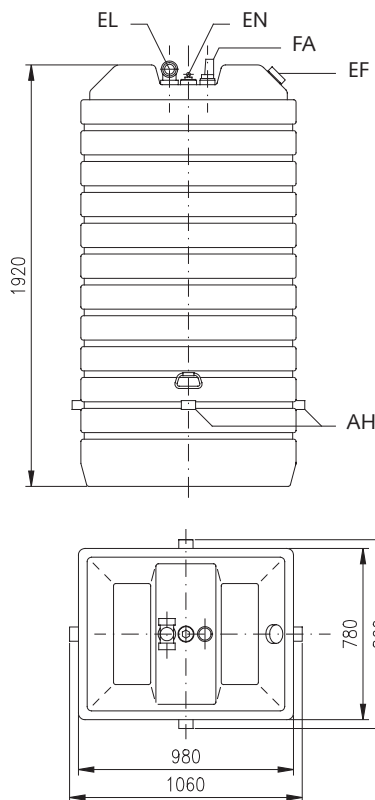
■ VSF 750

Poids 51 kg



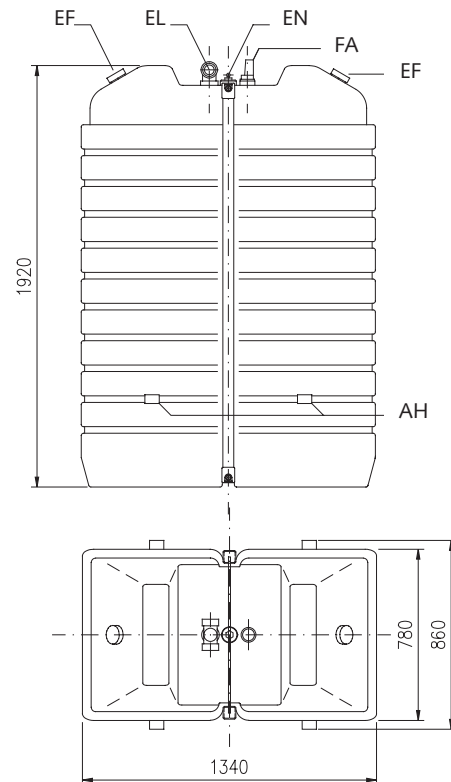
■ VSF 1000

Poids 63 kg



■ VSF 1500

Poids 82 kg



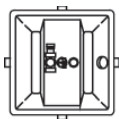
N° CCE 111.011.16 /
N° ASIT SM234519

FA = indicateur de niveau M 56x4
EL = aération M 68x4
EN = soutirage M 60x4
EF = remplissage \varnothing 50 mm
AH = distanciateur

Variantes d'installation du système variosafe 600 et 750 litres

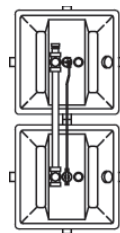
VSF 600/1 = 570 l

VSF 750/1 = 710 l



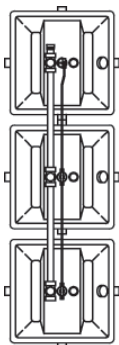
VSF 600/2 = 1140 l

VSF 750/2 = 1420 l



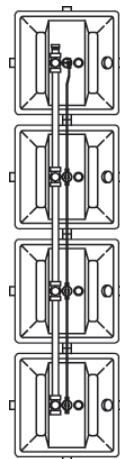
VSF 600/3 = 1710 l

VSF 750/3 = 2130 l



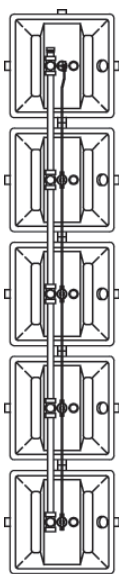
VSF 600/4 = 2280 l

VSF 750/4 = 2840 l



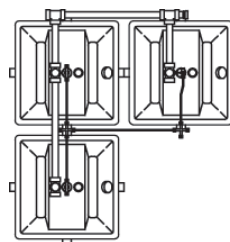
VSF 600/5 = 2850 l

VSF 750/5 = 3550 l



VSF 600/21 = 1710 l

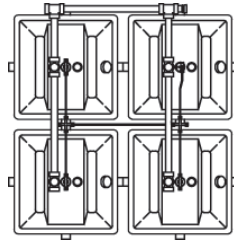
VSF 750/21 = 2130 l



Variantes d'installation du système variosafe 600 et 750 litres

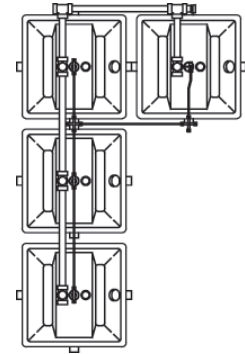
VSF 600/22 = 2280 l

VSF 750/22 = 2840 l



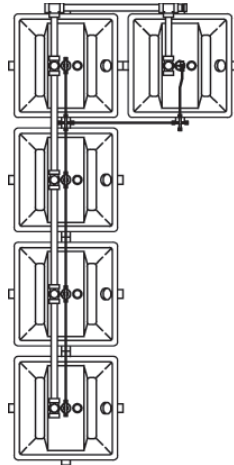
VSF 600/31 = 2280 l

VSF 750/31 = 2840 l



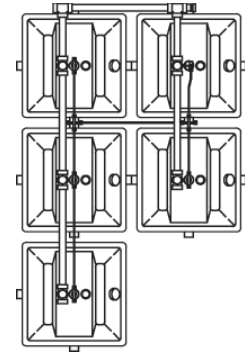
VSF 600/41 = 2850 l

VSF 750/41 = 3550 l



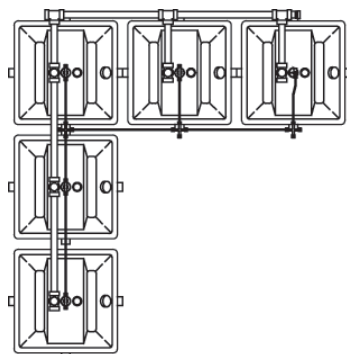
VSF 600/32 = 2850 l

VSF 750/32 = 3550 l



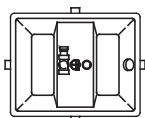
VSF 600/311 = 2850 l

VSF 750/311 = 3550 l

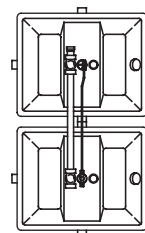


Variantes d'installation du système variosafe 1000 litres

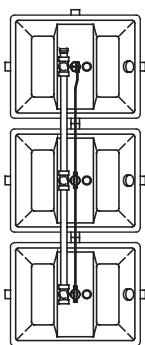
VSF 1000/1 = 950 l



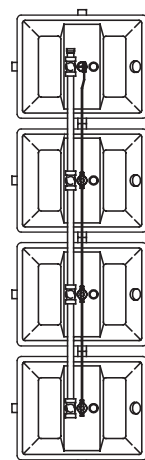
VSF 1000/2 = 1900 l



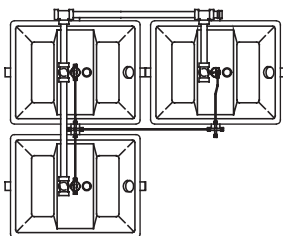
VSF 1000/3 = 2850 l



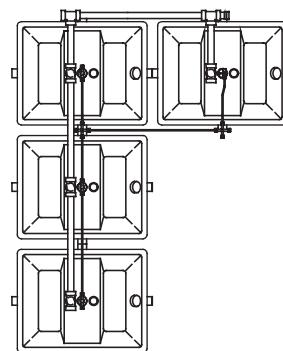
VSF 1000/4 = 3800 l



VSF 1000/21 = 2850 l

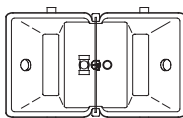


VSF 1000/31 = 3800 l

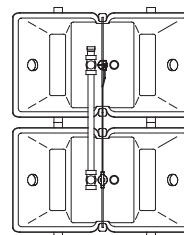


Variantes d'installation du système variosafe 1500 litres

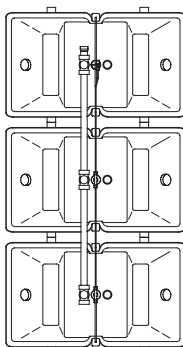
VSF 1500/1 = 1425 l



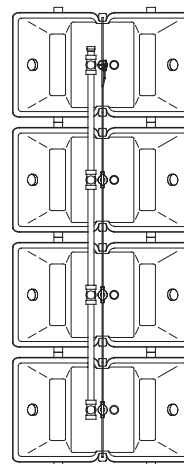
VSF 1500/2 = 2850 l



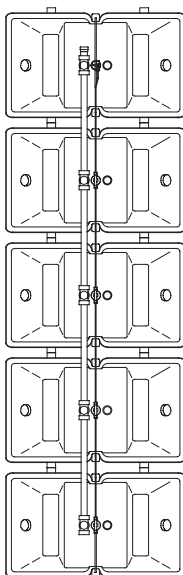
VSF 1500/3 = 4275 l



VSF 1500/4 = 5700 l



VSF 1500/5 = 7125 l



Capacités et dimensions des systèmes variosafe

1	2	3	4	5	6	7	8
VSF 600/1	600	570	A	78x 78	* 86x132	139	*189
VSF 600/2	1200	1140	A + B	164x 78	*172x132	139	*189
VSF 600/3	1800	1710	A + 2B	250x 78	*258x132	139	*189
VSF 600/4	2400	2280	A + 3B	336x 78	*344x132	139	*189
VSF 600/5	3000	2850	A + 4B	422x 78	*430x132	139	*189
VSF 600/21	1800	1710	A + 2B + 2C	164x164	*183x218	139	*189
VSF 600/22	2400	2280	A + 3B + 2C	164x164	*183x218	139	*189
VSF 600/31	2400	2280	A + 3B + 2C	250x164	*269x218	139	*189
VSF 600/41	3000	2850	A + 4B + 2C	336x164	*355x218	139	*189
VSF 600/32	3000	2850	A + 4B + 2C	250x164	*269x218	139	*189
VSF 600/311	3000	2850	A + 4B + 3C	250x250	*269x304	139	*189
VSF 750/1	750	710	A	78x 78	* 86x132	166	*216
VSF 750/2	1500	1420	A + B	164x 78	*172x132	166	*216
VSF 750/3	2250	2130	A + 2B	250x 78	*258x132	166	*216
VSF 750/4	3000	2840	A + 3B	336x 78	*344x132	166	*216
VSF 750/5	3750	3550	A + 4B	422x 78	*430x132	166	*216
VSF 750/21	2250	2130	A + 2B + 2C	164x164	*183x218	166	*216
VSF 750/22	3000	2840	A + 3B + 2C	164x164	*183x218	166	*216
VSF 750/31	3000	2840	A + 3B + 2C	250x164	*269x218	166	*216
VSF 750/41	3750	3550	A + 4B + 2C	336x164	*355x218	166	*216
VSF 750/32	3750	3550	A + 4B + 2C	250x164	*269x218	166	*216
VSF 750/311	3750	3550	A + 4B + 3C	250x250	*269x304	166	*216
VSF 1000/1	1000	950	A	78x 98	* 86x152	192	*242
VSF 1000/2	2000	1900	A + B	164x 98	*172x152	192	*242
VSF 1000/3	3000	2850	A + 2B	250x 98	*258x152	192	*242
VSF 1000/4	4000	3800	A + 3B	336x 98	*344x152	192	*242
VSF 1000/21	3000	2850	A + B + 2C + D	164x204	*183x258	192	*242
VSF 1000/31	4000	3800	A + 2B + 2C + D	250x204	*269x258	192	*242
VSF 1500/1	1500	1425	A	78x134	* 86x188	192	*242
VSF 1500/2	3000	2850	A + B	164x134	*172x188	192	*242
VSF 1500/3	4500	4275	A + 2B	250x134	*258x188	192	*242
VSF 1500/4	6000	5700	A + 3B	336x134	*344x188	192	*242
VSF 1500/5	7500	7125	A + 4B	422x134	*430x188	192	*242

- 1** désignation de la batterie
2 capacité nominale
3 capacité utile
4 accessoires nécessaires
5 dimensions de la batterie en cm (largeur x profondeur)
6 dimensions du local en cm (selon prescriptions)*
7 hauteur de la batterie en cm
8 hauteur du local en cm (selon prescriptions)*

* Etant donné les divergences entre les prescriptions cantonales, les points 6 et 8 sont conformes aux prescriptions les plus sévères en vigueur. Les valeurs correspondantes aux prescriptions locales sont à vérifier auprès de l'autorité compétente.

TITEC® et l'aération des citernes

Les citernes à mazout traditionnelles en polyéthylène (PE) ont la caractéristique désagréable d'être perméables à l'odeur de mazout. Suivant l'intensité d'odeur du mazout stocké, la situation du local de citerne et l'étanchéité du bâtiment, les odeurs de mazout peuvent créer un réel problème.

La réponse de Domotec à ce problème s'appelle **TITEC®** (Tighting Technology, technologie des couches), un procédé élaboré permettant d'intégrer de multiples barrières anti-odeurs durant la fabrication de la citerne.

Toutes les citernes Domotec variosafe sont livrées avec des raccords d'aération en T prévus pour être raccordés en une conduite d'aération commune. Le prolongement de la conduite d'aération vers l'extérieur est exigé dans certains cas par la police du feu. Lorsque la conduite est facultative, un orifice d'aération permanent DN 40 est suffisant. Pour éviter des odeurs intenses de mazout dans le local d'entreposage, il est cependant recommandé d'installer une conduite d'aération extérieure.

Le raccordement aux accessoires livrés d'origine peut se faire au moyen de tubes PVC, NW 40.

watersafe – stockage du mazout en toute sécurité dans les zones inondables

Citernes à mazout intrinsèquement sûres dans les endroits menacés par les hautes eaux. Également pour l'équipement ultérieur d'installations variosafe existantes.

Hautes eaux, débordements et inondations représentent un grand défi à la sécurisation du stockage du mazout.

Au contraire des systèmes traditionnels prévoyant l'ancrage au sol des citernes à mazout, avec watersafe ces dernières peuvent être rendues intrinsèquement sûres. Cela signifie qu'en cas d'inondation, lorsque les citernes variosafe se mettent à flotter, l'unique lien qui les relie avec l'installation, en l'occurrence la conduite de soutirage, se sépare automatiquement. Lors de cette séparation, les prises de raccordement aux citernes ainsi que la conduite de soutirage sont obturées. Les citernes peuvent alors se déplacer librement, toute fuite de mazout étant en tout temps absolument exclue. La première citerne est dotée d'un assortiment de base watersafe DHE WA, chaque citerne supplémentaire d'une garniture d'extension watersafe DHE WB.

Pour assurer l'aération lors du processus de soutirage de mazout et la compensation des variations de température, les garnitures de montage comprennent une vanne de purge d'air. Cette vanne se ferme toutefois immédiatement si elle entre en contact avec du mazout ou de l'eau.



Garnitures d'accessoires de montage

DHL WA Set de base watersafe

Contenu: combiné de soutirage avec soupape de pied à double sphère et pièces de raccordement pour une seule citerne.

DHL WB Set d'extension watersafe

Contenu: combiné de soutirage avec soupape de pied à double sphère, conduite de liaison et pièces de raccordement pour une citerne supplémentaire.

Remarques concernant le montage

- watersafe est utilisable avec les citernes variosafe suivantes: VSF 600, VSF 750, VSF 1000
- Le nombre maximum de citernes par batterie est limité à cinq
- watersafe ne doit être mis en oeuvre que dans la configuration en ligne
- La distance entre les bacs de rétention et les murs du local d'entreposage sont soumises aux restrictions suivantes:
 - montage en ligne; min. 50 cm entre les bacs et deux parois adjacentes, min. 15 cm entre les bacs et les autres parois
 - montage en bloc; min. 50 cm entre les bacs et trois parois adjacentes, min. 15 cm entre les bacs et la paroi restante
- Les taquets d'écartement situés autour du bac de rétention garantissent le respect de la distance exigée entre les bacs. Ceci est le cas lorsque les taquets d'écartement se touchent face contre face.
- Les citernes ne doivent être remplies qu'individuellement au moyen d'un pistolet distributeur.

La sécurité du bac de rétention avec petit réservoir intégré (système variosafe) est uniquement garantie si la présente notice de montage et de mise en service est respectée !

1. Transport

Pendant le transport, le système variosafe doit être protégé contre les chocs, les impacts ou les chutes. Le système variosafe ne doit pas être posé sur ou contre des éléments pointus. Jusqu'à 3 unités au maximum peuvent être empilées les unes sur les autres sans sécurité contre les chutes.

2. Stockage intermédiaire

Eviter de faire glisser le système sur des sols rugueux. Un stockage extérieur avec une bâche de protection est possible. S'il est exposé aux rayons directs du soleil, le système variosafe peut être stocké sans protection à l'extérieur 6 mois maximum. Les bacs de rétention salis peuvent être nettoyés à l'eau, en y ajoutant éventuellement du liquide à vaisselle.

3. Mise en place

La mise en place et en service du système variosafe doit être, d'après l'article 10 de l'ordonnance du 1er juillet 1998 sur la protection des eaux contre les liquides pouvant les polluer (OPEL), obligatoirement déclarée ou soumise à autorisation.

Lors de la mise en place, il conviendra de respecter la fiche technique K1 de l'OFEFP (voir annexe).

Pour contrôler visuellement l'étanchéité du petit réservoir, celui-ci doit pouvoir être retiré du bac de rétention (ceci est nécessaire pour les installations soumises à autorisation).

Le sol du local d'entreposage doit être lisse et plat.

Les taquets d'écartement situés autour du bac de rétention garantissent le respect de la distance exigée entre les bacs. Ceci est le cas lorsque les taquets d'écartement se touchent face contre face.

4. Montage

Cinq unités au maximum peuvent être raccordées en batterie.

Les accessoires disponibles permettent le montage des unités dans différentes variantes. Plusieurs kits d'accessoires sont nécessaires suivant la disposition des unités. Chaque batterie nécessite **un kit A pour la première unité; pour chaque unité supplémentaire, un kit B est nécessaire**. Suivant les variantes d'installation, on aura également besoin de **kits de raccordement C et/ou D**.

Lors de la mise en place des systèmes variosafe, vérifier qu'ils soient disposés bien en ligne.

L'orifice de remplissage situé obliquement en haut du réservoir doit être accessible.

Les citernes VSF 1500 doivent être installées uniquement en batteries disposées en ligneligne.

L'orifice de remplissage situé obliquement en haut du réservoir doit être accessible.

Les citernes VSF 1500 doivent être installées uniquement en batteries disposées en ligne!

5. Montage de la conduite d'aspiration (conduite de liquide)

Chaque réservoir est équipé en usine d'un combiné d'aspiration qui est monté sur l'orifice central situé sur le dessus du réservoir.

Qu'un montage en bloc ou en ligne soit prévu, la conduite de raccordement DN 8 doit être montée resp. selon le schéma 1 ou le schéma 2.

La vanne de police (position 10) est montée sur le premier réservoir (elle se trouve dans le kit A). Le combiné d'aspiration déjà monté en usine doit alors être retiré.

La vanne de police avec clapet de sûreté a un diamètre de raccordement de 3/8" pour la conduite d'aspiration conduisant au brûleur.

Le système d'aspiration livrée par Domotec garantit une aspiration d'huile uniforme de tous les réservoirs.

Après le montage, resserrer une nouvelle fois tous les raccords à vis à l'aide de la clé de montage jointe afin d'assurer leur étanchéité.

Conduite d'aspiration

Schéma 1

Montage en bloc

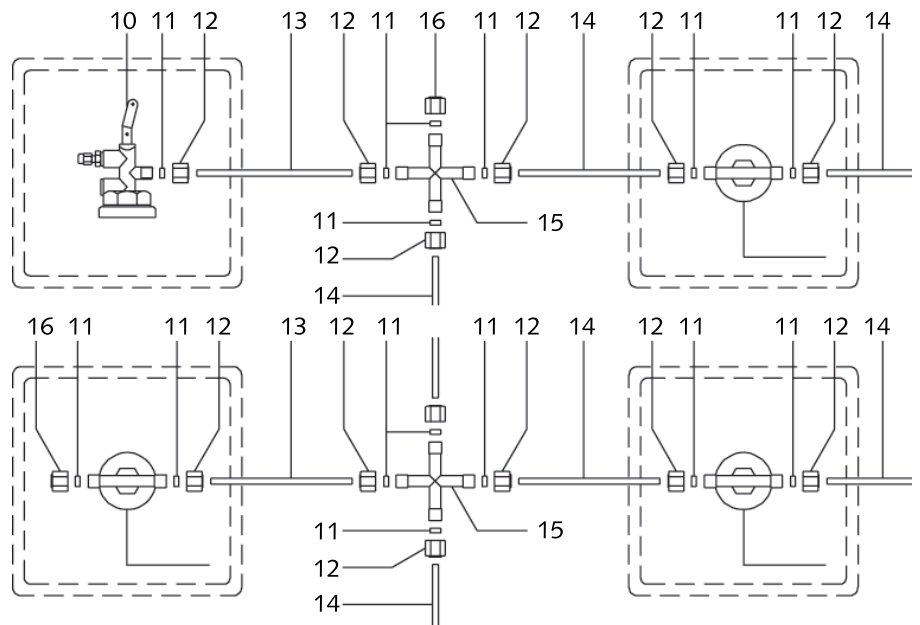
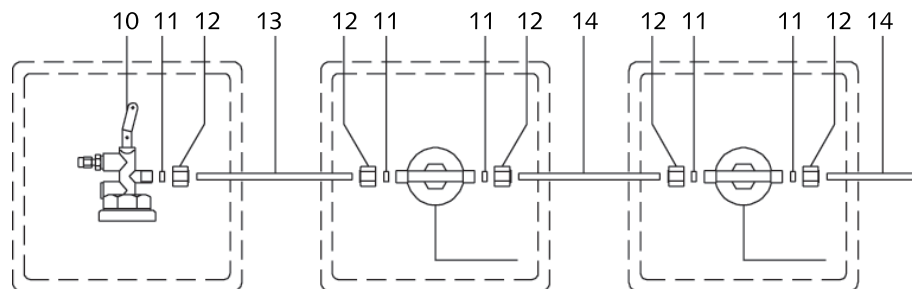


Schéma 2

Montage en ligne



- 10 Conduite d'aspiration
- 11 Joint
- 12 Raccord
- 13 Tube Ø 8x1 (court)
- 14 Tube Ø 8x1 (long)
- 15 Raccord en croix
- 16 Bouchon obturateur

6. Montage de la conduite d'aération (conduite compensatrice de pression)

(voir schémas 3 et 4)

Des pièces en T DN 40 sont montées sur les réservoirs pour réaliser la conduite d'aération commune.

Les accessoires fournis dans le kit B sont destinés au raccordement des conduites des réservoirs entre eux.

Lors d'un montage en double rang ou lors d'un montage en équerre, monter les accessoires du kit C pour effectuer la liaison transversale des deux rangées de réservoirs.

Les raccords à vis et les joints sont prémontés en usine sur les conduites de raccordement.

Le bouchon obturateur (position 6) avec le joint (position 5) se trouve dans le kit A.

Le raccord à vis 1½" (positions 1 et 2) pour le prolongement de la conduite d'aération vers l'extérieur est livré dans le kit A.

Note importante:

Le prolongement de la conduite d'aération vers l'extérieur est exigé dans certains cas (police du feu). Lorsque la conduite est facultative, un orifice d'aération permanent DN 40 sur chaque réservoir est suffisant; pour éviter des odeurs intenses d'huile dans le local d'entreposage, il est cependant recommandé d'installer une conduite d'aération.

Si un prolongement se fait à travers le mur du local, il faut veiller à ce que la conduite d'aération puisse se mouvoir en prévoyant deux coudes, la hauteur des réservoirs variant de quelques cm lors du remplissage et de la vidange (page 7).

Conduite d'aération

Schéma 3

Montage en bloc

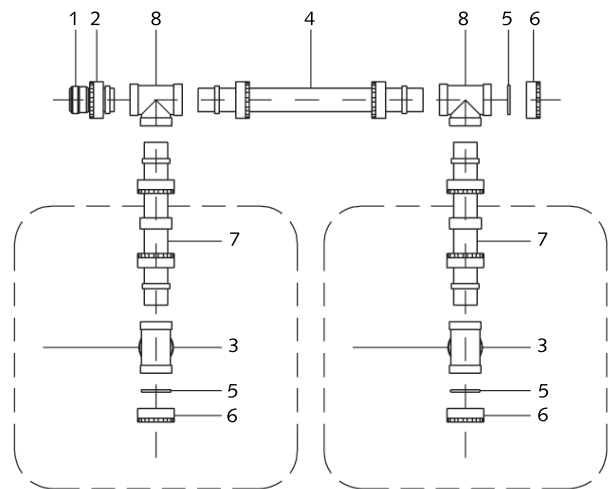
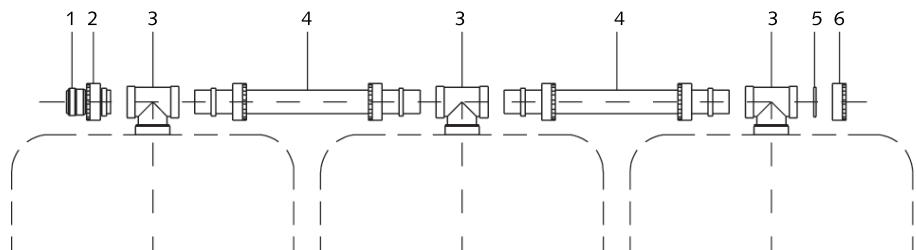


Schéma 4

Montage en rangée

- 1 Tuyau de raccordement, Loro-X, DN 40
- 2 Vis de rappel
- 3 Raccord en T, conduite d'aération
- 4 Tuyau de raccordement DN40
- 5 O-Ring Ø 53x5
- 6 Cape d'obturation
- 7 Tube de terminaison DN40
- 8 Raccord en T, NW 40



7. Remplissage

Le remplissage des réservoirs doit s'effectuer manuellement à l'aide d'un pistolet distributeur.

L'orifice oblique avec bouchon à vis situé sur la «partie proéminente du réservoir» sert d'orifice de remplissage.

Les réservoirs ne doivent être remplis que jusqu'au marquage gravé «**niveau de remplissage max.**».

Le remplissage terminé, fermer l'orifice avec le bouchon.

8. Orifice de vidange et de nettoyage

L'orifice oblique avec bouchon à vis situé sur la «partie proéminente du réservoir» sert également d'orifice de vidange et de nettoyage.

Le nettoyage de l'intérieur du réservoir ne doit être effectué que par une entreprise spécialisée (révision de citernes).

9. Dimensions / poids / numéro d'homologation

variosafe	600	750	1000	1500
Contenu par réservoir	600 litres	750 litres	1000 litres	1500 litres
Dimensions	78x78x139 cm	78x78x166 cm	78x98x192 cm	78x134x192 cm
Poids	42 kg	51 kg	63 kg	82 kg
N° d'homologation CCE	111.011.16	111.011.16	111.011.16	111.011.16
Paroi de protection	pas nécessaire*	pas nécessaire*	pas nécessaire*	pas nécessaire*

* Les prescriptions cantonales doivent impérativement être observées.

Dispositions légales

Avec l'entrée en vigueur de la révision de l'ordonnance sur la protection des eaux contre les liquides pouvant les polluer (OPEL) du 1^{er} juillet 1998, l'ordonnance précédente du 28 septembre 1991 ainsi que les prescriptions techniques sur les réservoirs (PEL) sont annulées.

Bases légales

- Loi fédérale sur la protection des Eaux (LEaux) du 24 janvier 1991
- l'ordonnance sur la protection des eaux contre les liquides pouvant les polluer (OPEL) du 1^{er} juillet 1998
- Règles de la technique de la Confédération et des associations professionnelles

Dispositions

Devoirs des propriétaires d'installations nouvelles:

- veiller au dimensionnement et au montage correct de l'installation et des équipements de sécurité prescrits, ainsi qu'à l'exploitation, l'entretien et la protection contre l'intervention de tiers non autorisés.
- veiller au respect des mesures de sécurité permettant de reconnaître et de retenir d'éventuelles fuites de liquides (volume de rétention de 100%, indépendamment de la zone de risque).
- tenir compte des prescriptions spéciales régissant les installations en zones et périmètres de protection des eaux souterraines (p. ex. autorisation dès 450 litres).

Obligation d'annoncer

Les installations non soumises à autorisation sont des réservoirs ou petites citernes dont la contenance totale n'excède pas 4000 litres et:

- dans lesquelles n'est entreposé que du mazout
- qui ne sont remplis qu'au moyen d'un pistolet distributeur manuel
- dont le mazout n'est soutiré qu'au moyen de conduites libres par aspiration, sans conduite de retour
- qui sont situées en dehors des zones et périmètres de protection des eaux souterraines

Lors de la mise en place ou la modification d'installations non soumises à autorisation, les propriétaires sont tenus d'annoncer celle-ci à la commune avant mise en service, et de confirmer sa conformité à l'ordonnance sur la protection des eaux contre les liquides pouvant les polluer (OPEL).

Révisions

Les installations de stockage de mazout non soumises à autorisation ne sont plus soumises à l'obligation de révision.

Pour éviter des perturbations de fonctionnement par dépôt de boues, il est néanmoins recommandé de faire entretenir les installations périodiquement par une entreprise de révision de citernes.

Indication importante!

La mise en place d'installations de stockage de mazout est soumise aux prescriptions cantonales (protection des eaux et police du feu). Ces prescriptions doivent être appliquées scrupuleusement.

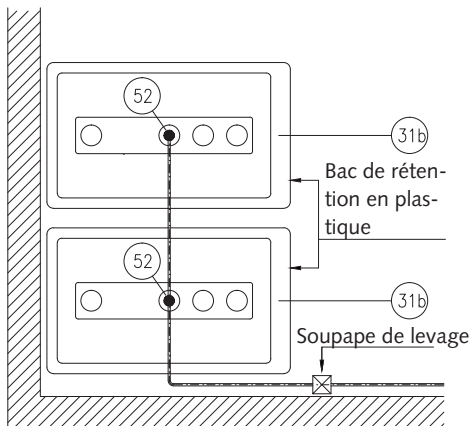
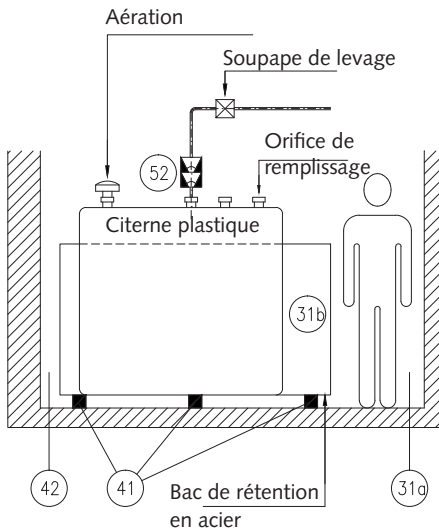
KVU
CCE
CCA

Petites citernes feuille de schéma K1

état
2008 K1

■ une ou plusieurs petites citernes placées individuellement dans un bac de rétention en matière plastique ou en acier

Les figures ci-dessous ne sont pas des plans de construction mais de simples illustrations schématiques du texte qu'elles accompagnent. L'OPEL¹, les directives fédérales et les règles de la technique sont déterminantes.



1 Champ d'application

- 11 La présente fiche technique s'applique aux petits réservoirs servant à l'entreposage d'huile de chauffage ou d'huile diesel, placés chacun dans un bac de rétention en matière plastique ou en métal, à l'intérieur d'un bâtiment situé en zone S3 ou en dehors des zones et périmètres de protection des eaux souterraines.
- 12 Les dispositions suivantes s'appuient sur la l'OEaux¹ ainsi que l'OEaux² et correspondent aux connaissances techniques actuelles.
- 13 Sous réserve des exigences définies dans d'autres secteurs de la protection.

2 Principes

Les bacs de rétention doivent avoir une capacité de 100% du volume utile du petit réservoir correspondant.

3 Réservoir

- 31 L'installation et ses éléments seront disposés de manière à assurer une exploitation et un entretien adéquats:
 - (a) L'espace libre devant l'installation doit être praticable (praticable = environ 50 cm);
 - (b) L'espace frontal entre le bac de rétention et le réservoir doit être de 15 cm au moins (détection visuelle des fuites).
- 32 Les petits réservoirs en acier doivent être munis de socles de 2 cm de hauteur au moins.

4 Bac de rétention

- 41 Les bacs de rétention doivent reposer de manière stable sur des fondations résistantes au tassement et au gel. Les bacs de rétention en acier doivent reposer sur des socles de 2 cm de hauteur au moins.
- 42 L'espace entre le bac de rétention en acier et les murs du local doit assurer la libre circulation de l'air.

5 Conduites

- 51 Voir fiche L1 ou fiche L2.
- 52 Lorsque plusieurs petits réservoirs sont reliés par une conduite de prélèvement, il faut les séparer hydrauliquement. (Exception faite des réservoirs VSF : sont autorisées jusqu'à 5 citernes.)

¹ Gewässerschutzgesetz vom 24.01.1991

² Gewässerschutzverordnung vom 28.10.1998

Procès-verbal de mise en place

Réalisation d'une installation de petits réservoirs en matière plastique comprenant des réservoirs en polyéthylène avec bac de rétention pour l'entreposage d'huile de chauffage ou d'huile diesel.

Emplacement de l'installation

Agglomération	Parcelle n°
Localité	N° d'assurance du bâtiment
Rue / n°	

Adresse du propriétaire

Nom ou société
N° postal et localité
Rue / n°

Installation d'entreposage

Fabricant	ROTEX GmbH / représenté par Domotec SA, 4663 Aarburg
N° d'homologation	N° CCE 111.011.16 / N° ASIT SM234519

Dimensions des réservoirs *Largeur :* *Profondeur :* *Hauteur :*

Volume utile de l'installation *Litres :*

Matériau	PEHD (polyéthylène haute densité)
----------	-----------------------------------

Pression d'essai	0,5 bar
------------------	---------

Liquide entreposé	<input type="checkbox"/> Mazout <input type="checkbox"/> Carburant Diesel
-------------------	---

L'installation comprend :	réservoirs avec bacs de rétention
---------------------------	-----------------------------------

L'entreprise soussignée confirme par la présente que cette installation d'entreposage a été réalisée d'après la notice de montage et selon les réglementations fédérales et cantonales

Lieu et date	Cachet et signature
--------------	---------------------

Domotec AG

Haustechnik
T 062 787 87 87

Lindengutstrasse 16
4663 Aarburg

Domotec SA

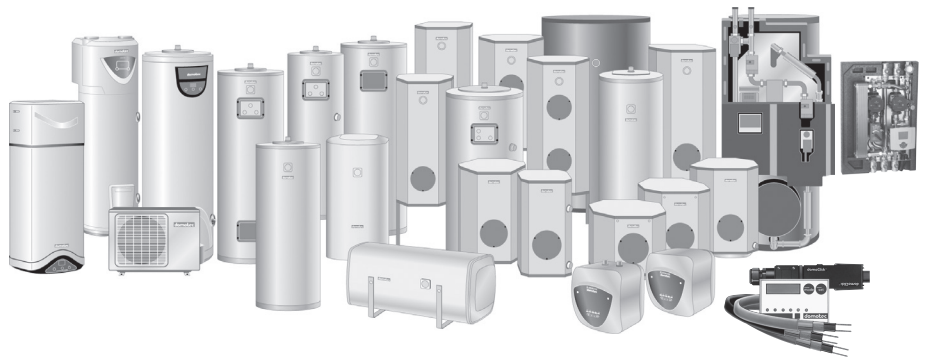
Technique domestique
T 021 635 13 23

Route de la Z. I. du Verney 4
1070 Puidoux

Fax 0800 805 815**Domotec sur Internet**

www.domotec.ch

info@domotec.ch



Plus de 4000 chauffe-eau en plus de 300 exécutions en stock et rubans chauffants autorégulants avec leur technique de raccordement et de régulation.



Chaudières à condensation mazout et gaz, pompes à chaleur, citernes à mazout et Solaris – le producteur d'eau chaude favorable à l'environnement.